

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 30 Juin 2020

20 h - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, SANDROLINI Yseult ; Messieurs Daniel GIRARD, Guy LEBERT, Pierre REYNAUD, Pierre-Yves REYNAUD, Gilles ROBERT, Jérôme SAMUEL et Jean SCHÜLER,

Absents excusés :

Sophie BOGDANOVIC a donné pouvoir à Guy LEBERT
Françoise SAMUEL

Pierre REYNAUD est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

BUDGET DE LA COMMUNE

Dépenses de fonctionnement : 408 736,59 €

Recettes de fonctionnement : 434 023,48 €

*Excédent de fonctionnement : 25 286,89 € (affectation de ce résultat en excédent reporté pour l'année 2020)

Dépenses d'investissement : 77 364,87 €

Recettes d'investissement : 162 155,33 €

*Excédent d'investissement : 84 790,46 €

BUDGET DE L'EAU

Dépenses de fonctionnement : 64 039,22 €

Recettes de fonctionnement : 66 955,25 €

*Excédent de fonctionnement : 2 916,03 € (affectation de ce résultat en excédent reporté pour l'année 2020)

Dépenses d'investissement : 43 923,84 €

Recettes d'investissement : 161 292,31 €

*Excédent d'investissement : 117 368,47 €

BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Dépenses de fonctionnement : 20 768,21 €

Recettes de fonctionnement : 22 879,50 €

*Excédent : 2 111,29 €

Présenté par Jean SCHÜLER, les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2020

COMMUNE :

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'augmenter les taux des taxes d'imposition de 1% en 2020, ce qui porte à 15,82 % le Foncier bâti et 66,34 % le Foncier non bâti, soit une augmentation totale des impôts de 948,00 €.

Les recettes et dépenses sont équilibrées de la façon suivante :

| FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------------|----------------|
| 411 081,89 € | 255 193,00 € |

Les subventions aux associations ont été renouvelées pour 2020.

EAU :

Une augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement a été actée en 2019 : rappel du compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 28 juin 2019.

Tarif d'eau potable : la taxe fixe passe de 42 à 59 €, la consommation de 0,70 à 0,74 €/m³.

Tarif d'assainissement : la taxe fixe passe de 32 à 59 €, la consommation de 0,50 à 0,74 €/m³.

| FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------------|----------------|
| 86 711,11 | 167 643,47 |

CAISSES DES ECOLES :

Le budget s'élève à 18 600,00 €.

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité.

VOIRIE COMMUNALE 2020

Des travaux sur la voirie sont envisagés en 2020 : l'aire de retournement à l'accès du parking du stade, le chemin du Teyrac, le haut du chemin des Marnes, etc...

INITIATIVES LOCALES

Après concertation avec les représentants de la Casa de Maria, le conseil municipal autorise Mme Mélanie Troisgros à stationner sa remorque cuisine le mardi soir et/ou le mercredi sur la place de l'église.

CONSIGNES COVID19

Si les mesures sanitaires actuelles sont encore en place à la rentrée de septembre, il semble que la garderie périscolaire du matin et du soir risquerait d'être compromise pour les enfants venant de Trescléoux sur Eyguians et inversement. Le personnel volontaire impliqué dans ces opérations au niveau des deux communes a été admirable jusqu'à la fin de l'année scolaire mais il est normal et indispensable qu'il reprenne ses attributions normales. Le financement de personnes attachées à faire respecter ces consignes ou d'autres, s'il y a des changements d'ici là, sera soumis aux instances supérieures : Préfecture, Département, Communauté de Commune.

Fête Nationale

Le mardi 14 juillet à 11h30, une manifestation de la mairie sera organisée autour du monument aux morts et de l'arbre de la Liberté suivi d'un apéritif servi en respectant les gestes barrières.

La séance est levée à 22 h 20